

M. JOHNSTON (Bow-River): Au sujet de cette loi?

M. TUSTIN: On me dit qu'il y a eu beaucoup d'injustice quant au tarif des annonces. Y a-t-il une différence entre les taux exigés des annonceurs américains et ceux qu'on exige des annonceurs canadiens?

L'hon. M. HOWE: Aucune que je sache.

(Le crédit est adopté.)

Rapport est fait de l'état de la question.

Le très hon. M. LAPOINTE propose l'ajournement.

(La motion est adoptée et la séance est levée à six heures du soir.)

Lundi 7 mars 1938.

La séance est ouverte à trois heures.

LE TRÈS HONORABLE R. B. BENNETT

NOUVELLES DE SA DÉMISSION COMME CHEF DE PARTI—OBSERVATIONS DU PREMIER MINISTRE

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): Monsieur l'Orateur, avant que nous commençons les travaux de cet après-midi, me serait-il permis de dire à mon très honorable ami le chef de l'opposition (M. Bennett) combien j'ai été peiné d'apprendre qu'il a cru nécessaire, à cause de l'affection cardiaque dont il souffre, d'informer son parti qu'il ne sera plus en mesure d'occuper au delà de quelques mois le poste de chef qu'il a tenu au cours des dix dernières années. Je sais que tous les membres de la députation partageront ces regrets et j'espère que le très honorable député me permettra de lui exprimer ces sentiments au nom de la Chambre.

J'ai souvent été étonné de ce que mon très honorable ami ait pu entreprendre, comme il l'a fait, l'énorme tâche qui lui incombait, sachant moi-même quelque chose du surmenage qu'impose la direction d'un parti, à titre soit de chef du gouvernement, soit de leader de l'opposition. Sachant comment mon très honorable ami a complètement consacré sa vie à la chose publique, avec quelle conscience il a rempli ses devoirs de chef de parti à la Chambre, je me rends compte de la peine qu'il doit ressentir du fait que sa santé l'oblige à se désister d'une partie de ses fonctions. Je sympathise avec lui dans la décision qui s'imposait.

J'exprime l'espoir que, avec l'abandon d'une tâche supplémentaire et de quelques-uns des lourds fardeaux qu'il supportait, sa santé sera promptement restaurée, que, grâce à la plus grande liberté qui lui sera ainsi assurée, il pourra jouir de longs jours encore et qu'il sera ainsi en mesure de servir le public sous d'autres formes, ce qui lui aurait peut-être été impossible autrement.

Le très hon. R. B. BENNETT (chef de l'opposition): Je suis sûr, monsieur l'Orateur, qu'on n'attend de moi rien de plus que de remercier le très honorable député (M. Mackenzie King) et ceux qui lui sont associés pour les très aimables observations qu'il a faites au sujet de mes relations avec le parti auquel je me suis consacré toute ma vie. Je me rends compte que le surmenage de cinq années de travail ardu a laissé sur moi son empreinte, mais l'état général de ma santé a été bien meilleur ces quelques derniers mois qu'auparavant. Malheureusement, ce n'est pas là l'indice de l'état du cœur, et l'on m'a laissé entendre l'an dernier que je devais abandonner la tâche que j'avais entreprise. J'ai été lent à croire que cela pouvait devenir nécessaire, pour des motifs que le très honorable député comprend, j'en suis sûr, et que tous les honorables membres de la Chambre apprécient. Néanmoins, comme les élections générales ne sont pas bien éloignées, l'on me dit qu'il me serait absolument impossible de porter le fardeau qu'elles imposent. J'ai donc cru de mon devoir de mettre mes amis politiques au courant de ce fait.

Je ne fais pas de discours d'adieu, car je le réserve pour une autre occasion, mais ce ne serait pas digne de moi si je n'exprimais pas à mon très honorable ami, mes très sincères remerciements pour les bons sentiments qu'il a exprimés à mon égard dans une lettre qu'il m'adressait hier. Je suis très touché de l'aimable accueil que la Chambre a faite à ses paroles de sympathie et de regret. J'ajouterai seulement, monsieur l'Orateur, que j'aimerais remercier la Chambre pour cette manifestation de bons sentiments qui, si elle avait été faite en des temps plus difficiles, n'aurait peut-être pas été nécessaire du tout.

M. JEAN-FRANÇOIS POULIOT (Témiscouata): Monsieur l'Orateur, étant de ceux qui n'ont jamais approuvé les opinions politiques du très honorable député qui vient de reprendre son siège, je me joins de tout cœur à la Chambre pour lui exprimer mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de pleine jouissance de la vie en dehors de la Chambre.